

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00021

Numéro SIREN : 790 282 537

Nom ou dénomination : SAS 2CTO

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2024 sous le numéro de dépôt 1678

# ATTESTATION

SAS 2 CTO

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**SAS 2 CTO**

**Pour l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023**

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 30/10/2012, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan</b>	<b>76 068,51 €</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 565,59 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-4 815,65 €</b>

Fait à BRIVE,  
Le 19/12/2023.

CAROLINE CROUZAL JALADI,  
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 19/12/2023 par  
Caroline Crouzal-Jaladi

  
D.E.L. Associés

# BILAN ACTIF

SAS 2 CTO

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	30/09/23	30/09/22	en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	12 884,40	12 884,40		
Constructions	57 367,79	63 165,77	-5 797,98	-9,18
Installations tech., matériel et outillaq. indus				
Autres immobilisations corporelles	628,54	1 571,34	-942,80	-60,00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>70 880,73</b>	<b>77 621,51</b>	<b>-6 740,78</b>	<b>-8,68</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés (3)	1 429,74	1 408,59	21,15	1,50
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	49,76	46,76	3,00	6,42
Autres créances (3)		762,48	-762,48	-100,00
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instrument de trésorerie</b>				
Disponibilités	3 708,28	2 157,39	1 550,89	71,89
Charges constatées d'avance(3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 187,78</b>	<b>4 375,22</b>	<b>812,56</b>	<b>18,57</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>76 068,51</b>	<b>81 996,73</b>	<b>-5 928,22</b>	<b>-7,23</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

*Certifié conforme*  
*[Signature]*

# BILAN PASSIF

SAS 2 CTO

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	30/09/23	30/09/22	en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital ( dont versé : 0 )	10 000,00	10 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
<b>Réserves</b>				
Réserve légale	20,24	20,24		
Réerves statutaires ou contractuelles				
Réerves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-41 689,48	-43 671,18	1 981,70	4,54
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 815,65	1 981,70	-6 797,35	-343,01
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>-36 484,89</b>	<b>-31 669,24</b>	<b>-4 815,65</b>	<b>-15,21</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-36 484,89</b>	<b>-31 669,24</b>	<b>-4 815,65</b>	<b>-15,21</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établis. de crédit (2)		10 250,00	-10 250,00	-100,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	109 316,78	99 344,26	9 972,52	10,04
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 473,77	3 292,74	-818,97	-24,87
Dettes fiscales et sociales	762,85	778,97	-16,12	-2,07
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>112 553,40</b>	<b>113 665,97</b>	<b>-1 112,57</b>	<b>-0,98</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>76 068,51</b>	<b>81 996,73</b>	<b>-5 928,22</b>	<b>-7,23</b>
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	112 553,40	113 665,97		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

## **SAS 2CTO**

Société par actions simplifiée au capital de 10000€

Siège social : 16 Rue René Cassin 19100 Brive la Gaillarde

**Siret 790282537**

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/02/2024.**

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf février 2024 au siège social les actionnaires de la SAS 2CTO sont réunis en AG ordinaire sur convocation du Président.

Sont présents Cécile MERLIN détenant 50 % des actions

Sont présents Olivier MERLIN détenant 50% des actions

Monsieur Merlin préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 100 actions sur les 100 émises par la Société.

Le président met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence de l'assemblee.
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/09/2023
- Le rapport de gestion du Président,
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.
- Des formalités.

Le président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes. Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés avant la réunion de l'assemblée.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur le compte de l'exercice clos le 30/09/2023
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'Art L 227-10 du Code du Commerce ; approbations des comptes ;
- Affectation du résultat
- Approbation de la rémunération globale versée au Président ;
- Pouvoir en vue des formalités

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

## PREMIERE RESOLUTION

L'AG, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'AG décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4815.65€ de la manière suivante :

Origine : Résultat déficitaire de l'exercice : 4815.65€

AFFECTATION : au poste de report à nouveau soit 4815.65€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## Capitaux propres

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, que l'Assemblée générale extraordinaires des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présent assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

## TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

## Quatrième Résolution

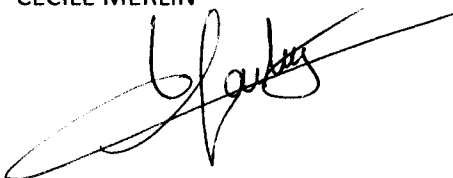
L'assemblée générale donne tus pouvoirs au porteur d'une copie du PV la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'est à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

CECILE MERLIN



OLIVIER MERLIN

